

## Galeries de Molières, terril 52.

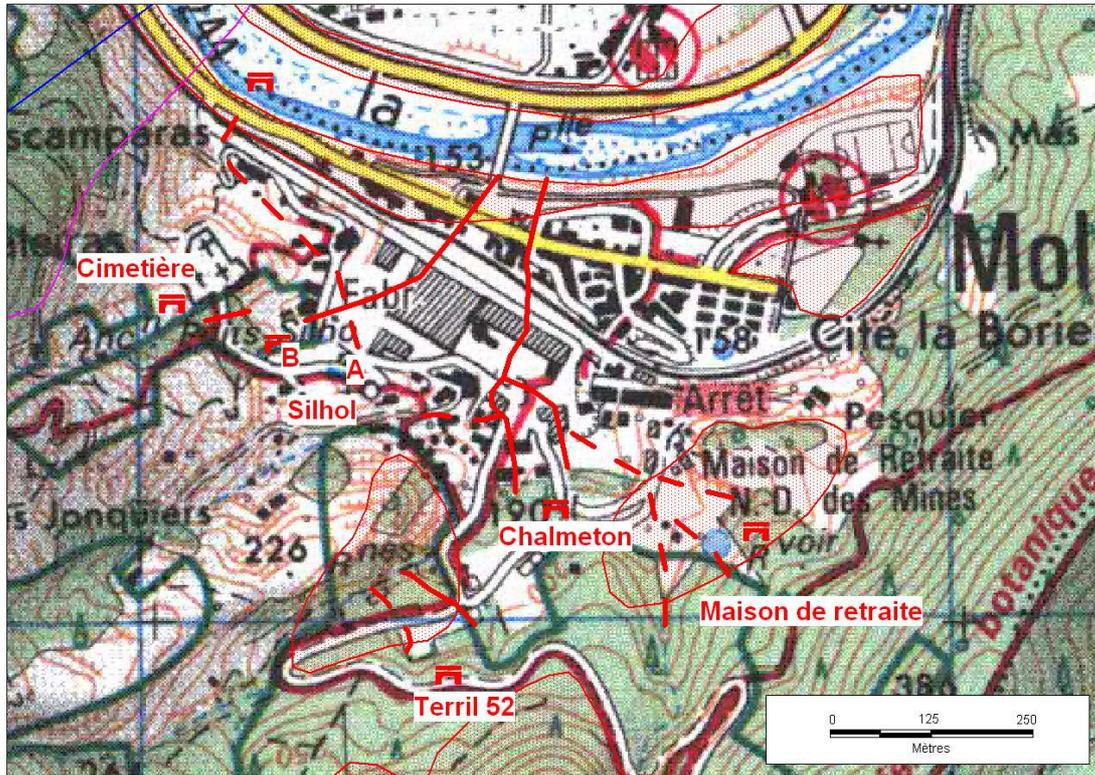
**Département:** 30

**Commune:** Molières sur Cèze

**Titre minier:** Robiac et Meyrannes

**Situation du titre minier:** Renoncé

**Identifiant dans base de données des sites et titres miniers:** 30PT00025



*Carte de situation*

**Type d'ouvrage:** Galeries d'écoulement sous terril.

**Description:**

Le Valat de David est rejoint le long du chemin qui le longe au niveau du terril 52 par deux écoulements gravitaires canalisés correspondant aux exutoires des galeries ME12 et Brousses 1.

La galerie des Brousses 2, appelée aussi ME12, située au-dessus de la route menant à la maison de retraite de Molières, est équipée d'un dispositif permettant l'exhaure de ce quartier minier. Dès sa sortie de la galerie, les eaux (1m<sup>3</sup>/h, de qualité moyenne pour des usages abreuvement et potentialités biologiques) s'engouffrent sous le carreau dans un tunnel bâti, de dimensions au moins métriques, mais actuellement quasiment obturé jusqu'en haut par des détritux (photos): seule la voûte est encore visible.

Ce tunnel, d'une longueur de 125m environ, débouche après avoir traversé le terril 52, dans le ruisseau de Chalmeton, au-dessus de la route. Son débouché, là aussi en pierre bâtie en voûte, est équipé d'un petit mur en béton au bas duquel une canalisation laisse passer l'eau (photo).

A une vingtaine de mètres de l'entrée, une petite cheminée (diamètre 30 cm) en voie de dégradation donne accès au tunnel.: elle est située en bordure du chemin d'accès et laisse s'échapper de la vapeur d'eau les jours de grand froid (c'est ainsi qu'elle a été repérée). Elle ne présente aujourd'hui un danger

que pour un promeneur, mais on peut supposer que le désordre évoluera dans le temps, et pourra amener une obstruction du tunnel dans le futur, avec débordement des eaux sur la route située quelques mètres plus loin.

La galerie des Brousses 1 (Brousse 2 sur les plans de CDF) n'est pas visible au niveau du carreau. Elle se prolonge sous le carreau par une canalisation sous ce carreau et le terril 52 et débouche elle aussi dans le Valat de David une cinquantaine de m en amont du précédent. Elle présente un débit irrégulier pouvant atteindre 25 m<sup>3</sup>/h, et une minéralisation de 780 mg/l. Le débouché est constitué d'une voûte maçonnée en pierre de taille, obturée par un mur en parpaings d'où sort un tuyau de 200 mm.



Détail de l'entrée de la canalisation recueillant les eaux de la galerie ME12., quasiment complètement obturée par des débris.



Débouché de la canalisation dans le Valat de David.



Cheminée sur le tunnel d'exhaure de la galerie ME12. Débouché de la galerie des Brousses 1 dans le Valat de David.



### **Nature des désordres potentiels:**

Pour le premier tunnel, obturation totale soit par les débris soit par effondrement total de la voûte au niveau de la petite cheminée, et débordement sur la plate-forme puis sur la route car l'émergence minière bien que peu abondante, est pérenne.

**Usage actuel de l'ouvrage en marge de sa destination initiale:**

Dépotoir

**Usage initial de l'ouvrage:**

Tunnel bâti au débouché de galeries d'exhaure, sous le carreau de celles-ci, et sous le terril 52.

*Installations hydrauliques nécessaires ou utiles à la maîtrise des eaux pluviales, de ruissellement et souterraines.*

**Gestionnaires:**

Commune, ONF ?

**Propositions de mesures destinées à réduire la possibilité d'apparition de désordres:**

Désobstruction du premier tunnel au départ et protection par une grille horizontale. Remise en état et/ou protection de la petite cheminée.

Surveillance de l'écoulement au niveau de la deuxième canalisation.